

RÉSIDENCE SECONDAIRE

Projet de coopération européenne
2021 → 2024

GUIDE RÉSIDENTS/ ARTISTE

1 MISSIONS DES RÉSIDENTS

- **Pendant les 7 jours de la résidence, les trois résidents s'engagent à :**

- Se rendre entièrement disponible,
- Partager un logement, s'organiser collectivement pour la préparation des repas et l'entretien de l'appartement,
- Faire preuve de respect et de bienveillance envers les autres résidents,
- Réfléchir à la production d'une œuvre à partir de la thématique donnée en lien avec le territoire concerné,
- Explorer ensemble le quartier concerné par le projet, en lien avec la thématique proposée par le groupe de réflexion,
- Écrire collectivement tous les jours un texte dans le carnet de bord sur le blog du site internet,
- Rencontrer le référent du groupe de réflexion local,
- Lire les synthèses du groupe de réflexion local,
- Rencontrer le chercheur associé.

- **La note d'intention**

À la fin de résidence, les trois résidents s'engagent à transmettre une note d'intention, collectivement rédigée, au coordinateur local et au coordinateur général (L'âge de la tortue).

La note d'intention doit compiler :

- Un état des lieux des réflexions du trio sur le thème de travail en lien avec le territoire concerné,
- Un listing des rendez-vous et des rencontres qui ont eu lieu pendant la semaine,
- Une ébauche et une présentation de l'œuvre,
- Le lieu idéal d'installation (arts visuels) ou de présentation (arts vivants) de l'œuvre et des propositions alternatives,
- La signature/ cartel de l'œuvre : le trio devra décider ensemble qui signera l'œuvre.
- La note d'intention pourra être revue et corrigée dans le délai maximum de 3 mois pour aboutir à une version finale lors de la présentation/vernissage de l'œuvre. Elle ne sera publique (site internet) qu'après ce délai de 3 mois. Elle sera alors traduite en anglais et en français.

Après la résidence, les trois résidents doivent :

→ PROJET EUROPÉEN

Participer en présentiel à la réunion de transmission de la résidence suivante du projet de coopération européenne Résidence secondaire : voyage de 2 à 3 jours dans la ville suivante de Résidence secondaire. L'ensemble des frais (voyages, hébergement, repas) seront pris en charge par L'âge de la tortue.

→ PROJET LOCAL

Participer à la présentation/vernissage de l'œuvre, qui se déroulera au maximum trois mois après la résidence.

MISSIONS DE L'ARTISTE

L'artiste doit produire dans le délai de 3 mois maximum l'œuvre ébauchée dans la note d'intention, dans le respect de celle-ci et des décisions prises avec les autres résidents. L'artiste devra respecter le budget de production accordé. Le coordinateur local accompagnera l'artiste dans la production de l'œuvre (demande d'autorisation, contractualisation, suivi de budget, suivi des prestataires...) L'installation et la désinstallation de l'œuvre sera faite par l'artiste avec l'aide du coordinateur local.

2

CADRE ADMINISTRATIF

Chaque résident signe un contrat de cession de droits d'auteurs avec L'âge de la tortue :

→ L'artiste résident : cession des droits pour l'exploitation de :
production artistique + note d'intention artistique (en collaboration avec les 2 autres résidents) + carnet de bord (en collaboration avec les 2 autres résidents)

→ Les deux autres résidents : cession des droits pour l'exploitation de :
note d'intention artistique (en collaboration avec les 2 autres résidents) + carnet de bord (en collaboration avec les 2 autres résidents)

Chaque résident reçoit par virement des per diem permettant de couvrir ses frais de repas durant les 7 jours de résidence.

COORDINATEURS LOCAUX

En France → L'âge de la tortue

En Belgique → CIFAS

En Espagne → Transit Projectes

Au Portugal → Renovar a Mouraria

En Autriche → Mittendrin

COORDINATEUR GENERAL

L'âge de la tortue

DIRECTION SCIENTIFIQUE

EUR CAPS

3

CALENDRIER TYPE D'UNE RÉSIDENCE

J1

Réunion de transmission

→ **Modèle de réunion de transmission :**

- Tour de table
- Présentation par l'ADLT du projet et de sa méthodologie,
- Présentation par l'EUR CAPS du projet de recherche,
- Retour sur expérience de la RS précédente avec l'équipe de coordination et le trio de résidents de la résidence précédente (photo, power point possible),
- Présentation du projet local (la structure de coordination locale, le thème par le référent du GR, et le trio de résidents)

→ Installation dans l'appartement - Écriture sur le journal de bord

J2

Exploration du quartier/
Écriture sur le journal
de bord

→ Réunion quotidienne entre les résidents et le coordinateur local

J3

Exploration du quartier/
Écriture sur le journal
de bord

→ Réunion quotidienne entre les résidents et le coordinateur local

J4

Exploration du quartier/
Écriture sur le journal
de bord

→ Réunion intermédiaire pour faire un point d'étape sur l'état d'avancement des réflexions. Cette réunion réunira les résidents, le coordinateur local, le coordinateur général et la direction scientifique. Le coordinateur général et la direction scientifique se joindront à la réunion en visioconférence.

J5

Exploration du quartier/
Écriture sur le journal
de bord

→ Réunion quotidienne entre les résidents et le coordinateur local

J6

Exploration du quartier/
Écriture sur le journal
de bord

→ Réunion quotidienne entre les résidents et le coordinateur local

J7

**FIN DE
RÉSIDENCE**

→ Exploration du quartier - écriture sur le journal de bord – remise de la note d'intention

→ Réunion de fin de résidence pour présenter la note d'intention et la proposition artistique. Cette réunion réunira les résidents, le coordinateur local, le coordinateur général et la direction scientifique. Le coordinateur général et la direction scientifique se joindront à la réunion en visioconférence.

→ Interviews avec le chercheur associé.